

DÉPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 16.032

L'An deux Mille Seize, le 14 avril, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 8 avril 2016

DATE D'AFFICHAGE

Le 8 avril 2016

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Didier QUENTIN, M. Patrick MARENGO, Mme Eliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Marie-Noëlle PELTIER, Mme Eva ROY, M. Gérard FILOCHE, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Nelly SERRE, Mme Dominique BERGEROT, adjoints,

M. Didier BESSON, Mme Annie CHABANEAU, M. Daniel COASSIN, Mme Alexandra COUDIGNAC, Mme Marie-José DOUMECQ, M. Julien DURESSAY, Mme Dominique GACHET, M. Bernard GIRAUD, Mme Thérèse GORDON'S, Mme Régine JOLY, M. Gérard JOUY, M. Alain LARRAIN, M. Yannick PAVON, M. Thierry ROGISTER, Mme Marie-Claire SEURAT, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS : M. Jean-Paul CLECH représenté par M. Patrick MARENGO
M. Gilbert LOUX représenté par Mme Eliane CIRAUD-LANOUE
M. Denis MOALLIC représenté par Mme Régine JOLY

ÉTAIENT ABSENTS-EXCUSÉS : Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON, M. René-Luc CHABASSE, Mme Nancy LEFÈVRE, M. Pierre PAPEIX, Mme Dominique PARSIGNEAU

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 25

Nombre de votants : 28

M. Julien DURESSAY a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET : CONSTRUCTION DE TERRAINS FAMILIAUX À DESTINATION DES GENS DU VOYAGE SÉDENTARISÉS SUR LE SITE DE LA PUISADE
DEMANDE DE SUBVENTIONS AU FONDS DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT LOCAL (FSIL) AINSI QU'À TOUT AUTRE PARTENAIRE POTENTIEL

RAPPORTEUR : Mme SEURAT

VOTE : 2 ABSTENTIONS
UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

Le Fonds de Soutien à l'Investissement Local (FSIL) accompagne les collectivités territoriales dans leurs projets d'investissements liés à la rénovation thermique, la transition énergétique, le développement des énergies renouvelables, le développement en faveur de la construction de logements, ainsi que la réalisation d'hébergements et d'équipements publics rendus nécessaires par l'accroissement du nombre d'habitants.

Afin de soutenir la modernisation et l'adaptation de ces activités, d'améliorer le cadre de vie et ses conditions d'accessibilité, la ville de Royan a élaboré un dossier de demande de subvention auprès du FSIL pour le projet de construction de terrains familiaux, à destination des Gens du Voyage, sédentarisés sur le site de La Puisade.

En effet, la Ville de Royan a mis en place un dispositif de Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale (M.O.U.S.), afin de travailler à des solutions permettant de reloger, dans des logements plus dignes, les familles de gens du voyage actuellement sédentarisées sur le site de La Puisade.

La première étape de ce dispositif, qui concernait « le diagnostic social » des familles concernées, a été réalisée.

La seconde phase va consister à élaborer le projet de construction et d'aménagement de 10 terrains familiaux. Chaque parcelle sera clôturée et équipée de compteurs individuels d'eau et d'électricité, à la charge de la famille installée, et disposera d'un emplacement suffisant pour accueillir deux ou trois caravanes qui seront des lieux de repos (5 terrains avec 2 caravanes et 5 terrains avec 3 caravanes, soit un total de 25 caravanes), ainsi que d'une petite construction, composée d'un bloc sanitaire et d'une pièce de vie.

La Ville de Royan participe au financement de ces constructions et prend à sa charge l'aménagement des réseaux (eau, assainissement, pluvial et électricité), de la voirie et des clôtures sur rue.

Le financement de l'opération pour la Ville de Royan est évalué à 529 167 € H.T. (Participation de la ville à la construction des pièces de vie : 129 167 € H.T. / Etudes préalables et voirie réseaux divers : 400 000 € H.T.)

Le coût du projet pour la Ville de Royan est estimé à 529 167 € H.T..

Financement :

- Subvention Etat.....	266 787,50 €
- Subvention Conseil Départemental...	38 125,00 €
- Subvention C.A.R.A.....	12 552,61 €

⇒ Fond de soutien FSIL demandé : 20% sur montant H.T. soit 105 834 € H.T.

En conséquence, il est proposé à l'Assemblée Délibérante d'autoriser Monsieur le Député-Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à solliciter une subvention auprès du Fonds de Soutien à l'Investissement Local, ainsi qu'auprès de tout autre partenaire potentiel susceptible d'apporter une aide financière, pour le projet de construction de terrains familiaux, à destination des Gens du Voyage, sédentarisés sur le site de La Puisade.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu le décret n°99-1060 du 16 décembre 1999 relatif aux subventions de l'Etat pour des projets d'investissement,
- Vu l'Article 159 de la loi de finances pour 2016, dans le cadre du Fonds de Soutien à l'Investissement Local,
- Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- d'autoriser Monsieur le Député-Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à solliciter une subvention auprès du Fonds de Soutien à l'Investissement Local (FSIL), ainsi qu'auprès de tout autre partenaire potentiel susceptible d'apporter une aide financière pour le projet de construction de terrains familiaux, à destination des Gens du Voyage, sédentarisés sur le site de La Puisade.
- d'autoriser Monsieur le Député-maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à signer tout document s'y rapportant.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 19 avril 2016

Pour le Député-Maire,
Et par délégation
Le Premier Adjoint
Patrick MARENGO